

# **SYNDICAT DES MOBILITÉS DE TOURAINE**

## **Compte rendu du Comité Syndical du 23 mai 2019 - Recueil**

### **COMITÉ SYNDICAL DU 23 MAI 2019**

Convocations adressées le 17 mai 2019

Nombre de délégués titulaires présents : 10

Nombre de délégués votants : 13

Nombre de délégués titulaires en exercice : 14

#### **Étaient présents :**

Frédéric AUGIS ; Martine BELNOUE ; Alain BENARD ; Patrick CHALON ; Claude CHESNEAU ; Jacques JOSELON ; Bernard LORIDO ; Sébastien MARAIS ; Yves MASSOT ; Brigitte PINEAU ; Wilfried SCHWARTZ

#### **Absent(s) excusé(s) :**

Corinne CHAILLEUX ; Michel GILLOT ; Bernard PLAT ;

#### **Suppléants représentant leurs titulaires absents :**

Jacques JOSELON par Christian GATARD

#### **Titulaires ayant reçu pouvoir par un autre titulaire :**

Yves MASSOT par Christian BOUCHET ; Frédéric AUGIS par Philippe BRIAND

#### **Secrétaire de séance :**

Patrick CHALON

Monsieur AUGIS, Président, a fait l'appel pour vérifier le quorum. Il y avait 9 délégués titulaires présents ou représentés par leurs suppléants, le quorum a donc été validé.

Monsieur AUGIS, a proposé Monsieur Patrick CHALON comme secrétaire de séance. Le Comité a accepté.

L'ordre du jour a ensuite été annoncé :

1. Adoption du procès-verbal du Comité du 26 mars 2019
2. Délibération relative au prêt gratuit de Velociti
3. Délibération relative à la convention de partenariat pour la gestion et l'utilisation du modèle multimodal de déplacements de l'agglomération tourangelle
4. Délibération relative à l'avance de trésorerie – placement de trésorerie
5. Délibération relative à la convention financière sur le transfert de la compétence transports scolaires de la région Centre Val de Loire vers le Syndicat des Mobilités de Touraine
6. Délibération relative à la convention de délégation temporaire de la compétence transports scolaires et fixant le flux financier pour l'année 2019-2020
7. Délibération relative à la création de la commission consultative des services publics locaux
8. Délibération relative aux tarifs 2019-2020 de transport public de voyageurs
9. Délibération relative à l'adoption du règlement intérieur du Syndicat des Mobilités de Touraine
10. Délibération relative aux conditions relatives à la participation de l'employeur dans le financement de la protection sociale complémentaire
11. Délibération relative à la convention d'adhésion à l'appel à projets « DEVENIR TOURS » entre la Ville de Tours et le Syndicat des Mobilités de Touraine
12. Délibération relative à l'avenant 1 à la convention liée à la compensation régionale de l'abonnement scolaire sur le réseau Fil Bleu
13. Délibération relative au ratio promus – Promouvables – pour les avancements de grade
14. Délibération relative à l'information des décisions prises par le Président et par délégation

### **19/05/01 – Adoption du procès-verbal du Comité Syndical du 26 mars 2019**

- Monsieur AUGIS, Président, a présenté le procès-verbal du précédent Comité Syndical du 26 mars 2019.
- Monsieur AUGIS l'a soumis à l'approbation du Comité Syndical.

**Le Comité Syndical a adopté à l'unanimité.**

### **19/05/02 – Prêt gratuit de Velociti**

- Monsieur AUGIS, Président, a présenté le service Velociti en valorisant le développement des modes actifs et l'intermodalité sur le territoire.
- Le Président a précisé que c'est l'Accueil Velo Rando (AVR) qui gère ce service depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019. Ainsi, afin de donner la possibilité à l'AVR de faire connaître ce service, Monsieur AUGIS indique qu'il est important d'autoriser l'AVR à faire des prêts gratuits dans le cadre d'événements, telle que la fête du vélo.
- Monsieur le Président a proposé au Comité Syndical d'autoriser le prêt gratuit de Vélociti lors de ces manifestations et de l'autoriser à signer toutes les pièces afférentes.
- Monsieur CHALON a demandé « combien de temps ? », Monsieur AUGIS a répondu que c'était sur l'espace d'une journée, une soirée. Il y a une tacite reconduction. Monsieur CHALON

**Le Comité Syndical a adopté à l'unanimité.**

### **19/05/03 – Convention de partenariat pour la gestion et l'utilisation du modèle multimodal de déplacements de l'agglomération tourangelle**

- Monsieur AUGIS, Président, a présenté le contexte institutionnel dans le renforcement des compétences des collectivités territoriales et des structures intercommunales en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme.
- Le Président a développé la notion de modèle multimodal de déplacements en tant qu'outil d'aide à la conception et l'évaluation des politiques de déplacements et d'urbanisme à différentes échelles. Il a aussi indiqué la composition de ce modèle, avec notamment les bases de données cartographiques et chiffrées.
- Après avoir fait un retour historique sur le partenariat entre les différents acteurs, le Président a annoncé qu'une poursuite du partenariat entre le Syndicat des Mobilités de Touraine, le SMAT, la Région Centre Val de Loire, et l'Agence d'Urbanisme de Tours est aujourd'hui envisagée.
- Monsieur AUGIS a précisé que les signataires de la convention s'accordent sur le mode d'administration, de développement, d'utilisation du modèle et d'animation du partenariat.

Cette convention s'applique au 1<sup>er</sup> janvier 2019 pour une durée d'un an. Concernant le plan de financement partenarial, celui-ci est évalué à 40 000.00 € HT pour l'année 2019.

- Monsieur le Président a proposé au Comité Syndical d'approuver la signature de cette convention de partenariat pour la gestion et l'utilisation du modèle multimodal de déplacement de l'agglomération tourangelle, et de l'autoriser à signer cette dernière ainsi que tout document afférent à la mise en œuvre de la présente convention.
- Monsieur AUGIS a précisé que dans le cadre des projets réseaux tram, si cette étude n'est pas réalisée le Syndicat ne sera pas éligible à un certain nombre d'aides. Aujourd'hui c'est plus rapide et moins contraignant car peut être fait par téléphone.
- La nouvelle société qui a été choisie dans l'appel d'offre c'est l'ancien chef de projet de Tours qui a monté sa propre entreprise. Il a été performant car il connaissait bien le dossier.

**Le Comité Syndical a adopté à l'unanimité.**

**Monsieur Wilfried SCHWARTZ et Monsieur Claude CHESNEAU sont arrivés en fin de délibération, portant à 13 le nombre de délégués titulaires présents ou représentés par leurs représentants.**

#### **19/05/04 – Avance de trésorerie – Placement de trésorerie**

***La délibération a fait l'objet d'un amendement en séance (texte en gras et italique).***

- Monsieur AUGIS, Président, a expliqué au Comité Syndical ce qu'est une ligne de trésorerie et les enjeux qui y sont afférés.
- Monsieur le Président a proposé au Comité Syndical de l'autoriser à avoir recours à une ligne de trésorerie de 10 000 000.00 € HT destinée à faire face à des besoins momentanés de trésorerie. **Monsieur AUGIS a proposé au Comité Syndical un amendement visant à porter cette ligne de trésorerie jusqu'au 31 décembre 2019 ;**
- Monsieur le Président a ensuite proposé au Comité Syndical de l'autoriser à signer les conventions portant ouverture de la ligne de trésorerie ; de l'autoriser à procéder sans autre délibération aux demandes de versements des fonds et remboursements dans les conditions prévues par la présente convention ; enfin, de donner délégation au Président de prendre des décisions nécessaire pour réaliser tout placement de fonds, conformément aux dispositions de l'article L. 1618-2 du Code général des collectivités territoriales.

**Le Comité Syndical a adopté à l'unanimité.**

**19/05/05 – Convention de transfert de la compétence transports scolaires de la Région Centre Val de Loire vers le Syndicat des Mobilités de Touraine.**

- Monsieur AUGIS, Président, a présenté les attributions de compétences transports par la loi. La création du Syndicat des Mobilités de Touraine l'a rendu compétent.
- Monsieur le Président a soumis au Comité Syndical une convention portant fixation des modalités techniques et financières liées au transfert des charges relatives aux transports scolaires.
- Monsieur AUGIS a proposé au Comité Syndical d'autoriser le Président à signer cette convention et signer tout document afférent à la mise en œuvre de cette délibération.
- Monsieur AUGIS précise au Comité que cette convention régularise un fonctionnement que le Syndicat avait déjà pour pouvoir fonctionner.

**Le Comité Syndical a adopté à l'unanimité.**

**19/05/06 – Convention de délégation temporaire de la compétence transports scolaires et fixant le flux financier pour l'année 2019/2020**

- Monsieur AUGIS, Président, a présenté les attributions de compétences transports par la loi et les conséquences qui en découlent suite à la création du Syndicat des Mobilités de Touraine. La création du Syndicat l'a rendu compétent dans la compétence transport.
- Monsieur le Président a précisé que l'exercice direct et entier, par le Syndicat, des compétences nouvellement transférées risquait d'affecter la continuité du service public pour les usagers, notamment les transports scolaires.
- Ainsi, Monsieur AUGIS a indiqué l'importance de passer une convention afin de déléguer temporairement à la Région Centre Val de Loire la compétence transports scolaires.
- Monsieur le Président a proposé au Comité Syndical de l'autoriser à signer la convention portant délégation temporaire de la compétence de transports scolaires et fixant le flux financier pour l'année 2019/2020 et à signer tout document afférent à la mise en œuvre de la présente délibération.

**Le Comité Syndical a adopté à l'unanimité.**

**19/05/07 – Création de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)**

- Monsieur AUGIS, Président, a présenté le rôle et les associations sollicitées pour composer la Commission des Services Publics Locaux (CCSPL).

- Monsieur le Président a proposé au Comité Syndical la désignation des représentants du Syndicat des Mobilités de Touraine, ainsi que les représentants des associations.
- Ont été proposés représentants du Syndicat :
  - Madame Brigitte PINEAU
  - Madame Martine BELNOUE
  - Monsieur Bernard LORIDO
  - Monsieur Patrick CHALON
- Les associations suivantes ont été proposées :
  - l'Association Départementale pour le Développement du Transport en Commun en Touraine (ADTT)
  - l'Association des paralysés de France
  - la Conférence nationale du logement
  - l'UFC Que choisir 37
  - la Fédération des Unions Commerciales d'Indre-et-Loire :
  - la Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV 37)
- Le Président a proposé au Comité de fixer à 11 le nombre de membres appelés à siéger au sein de la CCSPL, soit 5 représentants du Syndicat et 6 représentants d'associations locales.

**Le Comité Syndical a adopté à l'unanimité.**

#### **19/05/08 – Transport public de voyageurs – Tarif 2019/2020**

- Monsieur AUGIS, Président, a présenté la délibération du Conseil métropolitain du 19 novembre 2018 autorisant le Président à lever des options relatives à la tarification applicable à partir du 1<sup>er</sup> août 2019.
- Monsieur le Président a proposé 3 modifications à la grille tarifaire. Il propose de maintenir le tarif AAH mensuel actuel à 5.30 € pour les bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé ; de fixer la tranche d'âge à 19-25 ans pour un tarif mensuel à 23 € ; d'étendre la durée du Pass Congrès à 120h et 168h.
- Monsieur AUGIS a précisé que le tarif Fil Blanc reste fixé à 1.50 €
- Monsieur le Président a énuméré les prix indiqués dans la grille jointe en annexe.
- Les délégués ont fait part de leur étonnement que le tarif étudiant soit cantonné dans la tranche d'âge 19-25 ans. Certains reprennent leurs études plus tard ou font un doctorat.
- Monsieur SCHWARTZ est pour une tarification au QF, mais il trouve dommage pour le message à envoyer que le tarif chômeur soit supprimé.
- Monsieur le Président a proposé au Comité d'autoriser la fixation des tarifs TTC des transports de voyageurs à compter du 1<sup>er</sup> août 2019 tel que détaillé dans les documents annexes.

**Le Comité Syndical a adopté à l'unanimité.**

### **19/05/09 – Adoption du Règlement Intérieur du Syndicat des Mobilités de Touraine**

- Monsieur AUGIS, Président, a présenté les dispositions légales relatives à l'adoption du règlement intérieur du Syndicat des Mobilités de Touraine.
- Monsieur le Président a renvoyé au projet de règlement intérieur qui a préalablement été envoyé aux délégués.
- Monsieur AUGIS a proposé au Comité Syndical d'adopter le règlement intérieur du Syndicat des Mobilités de Touraine.

**Le Comité Syndical a adopté à l'unanimité.**

### **19/05/10 – Conditions relatives à la participation de l'employeur dans le financement de la protection sociale complémentaire**

- Monsieur AUGIS, Président, a présenté les dispositions relatives à la participation de l'employeur au financement de la protection sociale complémentaire. Il a explicité les risques santé et prévoyance.
- Monsieur le Président a indiqué que le Syndicat souhaitait définir une participation pour les risques prévoyance et santé. La collectivité souhaite également attribuer une somme forfaitaire identique au personnel de manière à permettre une augmentation proportionnelle de la participation à mesure que le traitement diminue. Le montant de la participation est porté à 10 euros par mois forfaitaires et pour les deux risques.
- Monsieur AUGIS a proposé au Comité Syndical d'approuver les conditions de mise en place de la participation.

**Le Comité Syndical a adopté à l'unanimité.**

### **19/05/11 – Convention d'adhésion à l'appel à projet « Devenir Tours » entre la ville de Tours et le Syndicat des Mobilités de Touraine**

- Monsieur AUGIS, Président, a présenté le projet « Devenir Tours ». Les objectifs du projet sont d'innover dans les programmes et modes de faire ; concrétiser le projet urbain global du Plan Local d'Urbanisme ; accélérer la transformation urbaine sur 8 sites ; renforcer le rayonnement de Tours.
- Monsieur le Président a indiqué que le parking Jemmapes figure parmi les sites proposés pour stimuler la créativité.
- Monsieur AUGIS a précisé que la convention soumise au Comité Syndical a pour objet de définir les prérequis à prendre en considération pour l'aménagement du parking relais Jemmapes ainsi que les engagements du Syndicat des Mobilités de Touraine. Le Syndicat

s'engage notamment à contribuer à rédiger les conditions particulières du site ; transmettre toutes les informations disponibles en vue de constituer un dossier d'information ; participer à l'analyse des candidatures.

- Monsieur le Président a proposé au Comité Syndical de l'autoriser à signer la convention d'adhésion d'appel à projet « Devenir Tours » avec la ville de Tours relative au site Jemmapes et à signer tout document afférent à la mise en œuvre de la présente convention.

**Le Comité Syndical a adopté à l'unanimité.**

#### **19/05/12 – Avenant 1 à la convention relative à la compensation régionale de l'abonnement scolaire sur le réseau Fil Bleu**

- Monsieur AUGIS, Président, a présenté au Comité Syndical la convention entre TMVL, Keolis et la Région Centre Val de Loire relative à la compensation régionale de l'abonnement scolaire sur le réseau urbain Fil Bleu.
- Monsieur le Président a proposé d'intégrer à la convention les élèves internes pour 8.90 € HT par mois en référence aux cartes de voyages.
- Monsieur AUGIS a proposé de prolonger la convention jusqu'au 31 août 2022 ; d'approuver l'avenant 1 à la convention relative à la compensation régionale de l'abonnement scolaire sur le réseau Fil Bleu ; d'autoriser le Président à signer l'avenant 1 à la convention ainsi que tout document afférent à la mise en œuvre de la présente délibération.

**Le Comité Syndical a adopté à l'unanimité.**

#### **19/05/13 – Ratios Pomus Promouvables – Pour les avancements de grade**

- Monsieur AUGIS, Président, a rappelé les règles relatives à l'établissement de ratios d'avancement de grade pour le personnel relevant des statuts particuliers de la fonction publique territoriale à l'exception du cadre d'emplois des agents de police municipale.
- Monsieur le Président a proposé de fixer les ratios d'avancement suivants pour toutes les filières et catégories en fonction des critères définis ci-après :



	Nombre d'agents promouvables		
	inférieur à 5	compris entre 5 et 9	égal ou supérieur à 10
Premier type d'avancement avec ou sans examen professionnel	60%	45%	45%
Deuxième type d'avancement avec ou sans examen professionnel	48%	36%	24%

Enfin, il a proposé que le Comité Syndical autorise le Président à signer tout acte découlant de l'application de cette délibération.

- Monsieur CHALON a dit préférer un système de promotion au mérite, il vote donc contre.

**Le Comité a adopté avec :**

- **10 voix pour ;**
- **1 voix contre : Monsieur Patrick CHALON**

**19/05/14 – Information des décisions prises par le Président et par délégation**

- Monsieur AUGIS, Président, a présenté le relevé des décisions qu'il a pris en tant que Président et par délégation.
- Les décisions sont les suivantes :
  - Arrêté N° 2019/04 du 8 mars 2019 relatif à la création de la régie de recettes location de vélos
  - Arrêté N° 2019/05 du 9 avril 2019 relatif à la délégation de signature à Monsieur Wilfried SCHWARTZ
  - Arrêté N° 2019/06 du 09 avril 2019 relatif à la délégation temporaire de fonction et de signature à Monsieur Wilfried SCHWARTZ
  - Arrêté N° 2019/07 de délégation permanente de fonction et de signature à Monsieur Christian GATARD, Premier Vice-Président, dans le domaine Finances

- Monsieur AUGIS a signé les avenants de transfert de marchés suivants :

Numéro de marché	Attributaire	Objet	Date de notification
16008T	Valmont France	Fourniture mats tram	05/04/19
16048A02	Eiffage	Travaux de voirie	04/04/19
17003T	Géoplus	Levés topographiques	10/04/19
17063A01	Aximum	Acquisition et remise en état des appareils et installations de signalisation lumineuse de trafic – Fourniture de matériels de visualisation	05/04/19
18003A01	Compagnie européenne de papèterie	Fourniture de papier et de produits d'emballage – Papier blanc et papier de couleur	05/04/19
17150A01	MAIF	Assurance « dommages aux biens et risques annexes »	11/03

- Les conventions suivantes ont été signées :
  - Convention entre le représentant de l'Etat et Syndicat des Mobilités de Touraine pour la transmission électronique des actes au représentant de l'Etat
  - Convention entre l'association Wimoov et le Syndicat des Mobilités de Touraine pour le financement d'un projet d'expérimentation du « Dispositif d'aide à la mobilité à destination des seniors » pour l'année 2019 (suite de 2018)
- Monsieur le Président a proposé au Comité Syndical d'acter les décisions prises et conventions signées par le Président pour le Syndicat des Mobilités de Touraine.

**Le Comité Syndical a adopté à l'unanimité.**

Monsieur Bernard LORIDO est intervenu pour communiquer sur l'application sur la nouvelle DSP sur la commune de Savonnières. Il y aura des bulletins municipaux d'ici la rentrée. Monsieur AUGIS a répondu qu'il pourra communiquer à partir de la semaine prochaine.

**Pour extrait conforme et  
certification du caractère  
exécutoire,**

**Le Président,**



**Frédéric AUGIS**